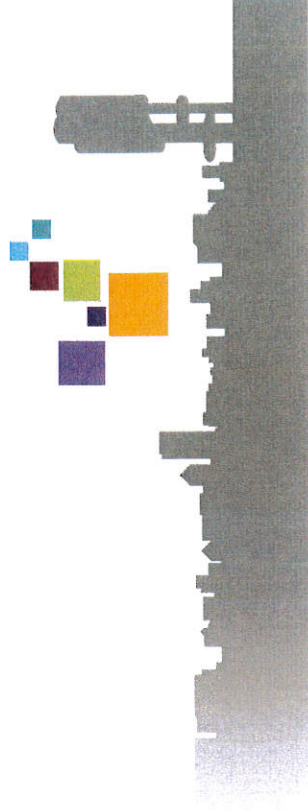


Enquête Changement des rythmes scolaires

Analyse de l'enquête

18 Février 2013



Méthodologie

Nombre d'enquêtes diffusées : 1 388 exemplaires

Cible : toutes les familles ayant un ou des enfant(s) scolarisé(s) dans les écoles publiques d'Hérouville Saint-Clair.

Mode de diffusion : envoi par courrier le 24 janvier

Mode de réception :

- déposé en mairie ou à l'école
- Par courrier
- Par fax ou mail

Date limite de retour : initialement au 8 février, prolongée au 15



Taux de réponse

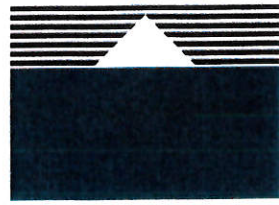
Nombre d'enquêtes diffusées : 1 388 exemplaires

Nombre de questionnaires retournés : 300 exemplaires

Taux de réponse : 21,61 %

Conclusion : un taux de retour satisfaisant





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Date de mise en place de la réforme

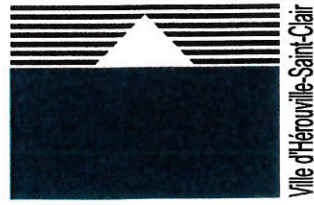
60% des familles souhaitent une mise en place de la réforme en 2014.

Les principales raisons évoquées :

- La volonté de laisser du temps aux acteurs pour s'organiser,
- Le besoin des familles d'avoir du temps pour repenser leur organisation familiale,
- L'envie de reporter l'entrée de la réforme le plus tard possible,
- Appliquer la réforme à tous en même temps

Les familles évoquent aussi leurs interrogations sur l'impact de la réforme sur les activités extrascolaires et le fonctionnement des associations, sur le coût de cette réforme.





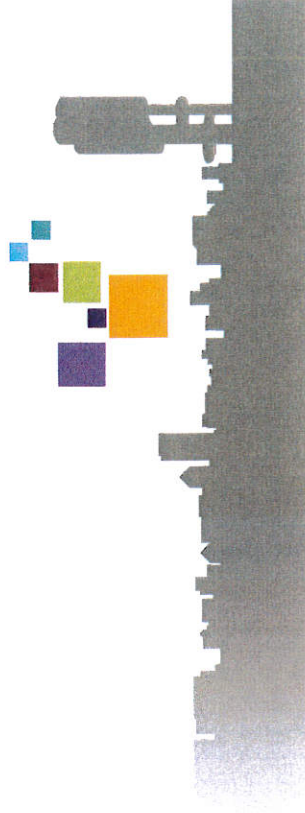
Ville d'Hérouville-Saint-Clair

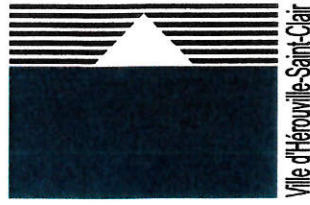
Date de mise en place de la réforme

35,33% des familles souhaitent une mise en place de la réforme en 2013.

Les principales raisons évoquées :

- Appliquer la réforme le plus vite possible,
- Appliquer la réforme à tous en même temps,
- Le fait d'être favorable à la réforme.





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Date de mise en place de la réforme

4,67% des familles ne se prononcent pas.

Les raisons principales évoquées :

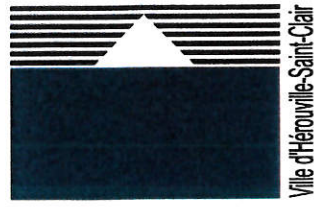
- Le fait d'être contre la réforme
- Le fait d'être pour la semaine de 4 jours

Pour mémoire, les enseignants se sont prononcés à :

- 88,99% pour une mise en place en 2014,
- 9,17% pour une mise en place en 2013,
- 1,83% se sont abstenus ou étaient absents.

Conclusion : Les familles hérouvillaises souhaitent majoritairement une mise en place de la réforme en 2014 pour laisser le temps aux acteurs de s'organiser et pour envisager aussi leur organisation personnelle





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

L'application de la réforme simultanée ou non aux autres communes de l'agglomération

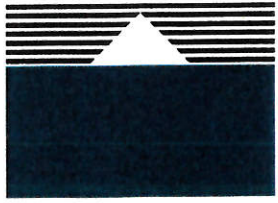
46,67 % des familles n'expriment pas d'opinion sur cet item.

34,67 % des familles pour une application simultanée aux autres communes. Ici se retrouvent à la fois des partisans pour 2013 et 2014

18,66 % des familles ne souhaitent pas qu'Hérouville Saint-Clair applique la réforme simultanément aux autres communes.

Conclusion : Ce critère n'est pas le plus important pour les familles mais si certains évoquent le souhait que les enfants aient le même rythme que leurs amis ou parents (quand ces derniers sont enseignants sur une autre commune)





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

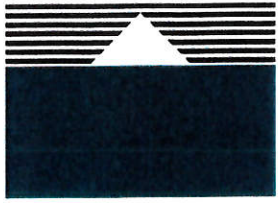
Choix de la demi-journée supplémentaire travaillée

76,33 % des familles choisissent le mercredi matin.

Les principales raisons évoquées :

- Le souhait de maintenir un week-end de 2 jours de repos consécutifs pour la vie en famille, se reposer et/ou partir en week-end,
- Une organisation plus simple sur un week-end pour les parents séparés pour que le parent qui ne vit pas avec ses enfants puisse bénéficier d'un week-end entier pour favoriser les liens familiaux,
- Le souhait qu'il y ait une continuité dans le rythme des apprentissages, qui permette aussi de prendre le rythme du collège pour les CM2 ou d'être sur le même rythme que les aînés,
- Un rythme plus proche de celui des parents qui travaillent du lundi au vendredi,
- Le risque d'absentéisme le samedi matin.





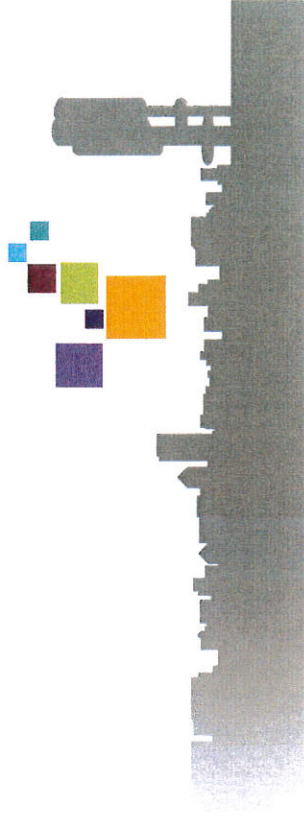
Ville d'Hérouville-Saint-Clair

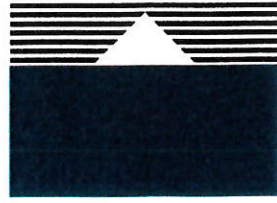
Choix de la demi-journée supplémentaire travaillée

21 % des familles choisissent le samedi matin.

Les principales raisons évoquées :

- Le souhait de maintenir la coupure du mercredi « journée des enfants » ,
- L'intérêt chrono-biologique pour les enfants,
- Le souhait de créer du lien avec les enseignants en pouvant se rendre dans les écoles le samedi,
- Le souhait de maintenir les activités extrascolaires du mercredi matin.





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Choix de la demi-journée supplémentaire travaillée

2,67 % des familles ne se prononcent pas.

Il s'agit souvent des familles ne souhaitant pas du tout la mise en place de la réforme.

Conclusion : Les familles hérouvillaises souhaitent majoritairement Une semaine de 9 demi-journées avec école le mercredi matin.



L'impact sur la fréquentation du centre de loisirs le mercredi après-midi

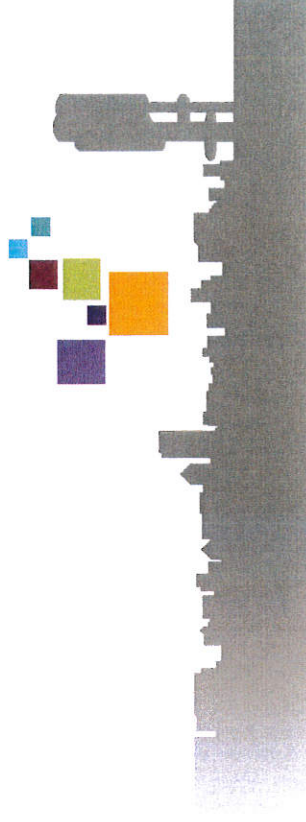


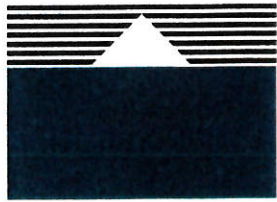
21% des familles déclarent que leurs enfants iraient au centre de loisirs le mercredi après-midi.

46,67 % des familles n'envisagent pas que leurs enfants fréquentent le centre de loisirs le mercredi après-midi.

32,33% des familles ne se prononcent pas.

84% des enfants qui fréquenteraient le centre de loisirs l'après-midi fréquenteraient la restauration du centre de loisirs.





Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Répartition des réponses par écoles

